



Certifié ISO 9001

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Demande de Cotation N° *14*/DC/FEICOM/CIPM/2024 du 05 SEPT 2024
Pour la réalisation des prestations d'entretien de l'immeuble siège du FEICOM

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre du suivi de l'amélioration des conditions d'hygiène du personnel de la Direction Générale, le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance une Demande de Cotation pour la réalisation des prestations d'entretien de l'immeuble siège du FEICOM.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Demande de Cotation visent le tri des déchets, le nettoyage, et la propreté des locaux et des cours internes qui va porter sur toutes les surfaces du sol, les meubles, les équipements sanitaires, les vitrages internes, les espaces communs, les voies de circulation et les espaces parking.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires camerounais, et pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans les prestations similaires, jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **quarante-trois millions (43 000 000) F CFA** et répondant aux critères de qualification indiquées dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2024 et suivant, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 61-21-20 - « Entretien bâtiments ».

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est le mode :

- *en ligne ou hors ligne* (toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes au soumissionnaire, il ne peut utiliser à la fois le mode en ligne ou le mode hors ligne).

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenu au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **soixante mille (60 000) Francs CFA**, payable dans le Compte spécial CAS- ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de Demande de Cotation.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **quarante-trois millions (43 000 000) Francs CFA TTC**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 10 de la Demande de Cotation dont le montant s'élève à **huit cent soixante mille francs (860 000)**, il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDEC). En cas de chèque-banque ou de chèque certifié, produit en lieu et place d'un cautionnement, celui-ci doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Maître d'Ouvrage. Ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrable avant la date d'ouverture des plis.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

- **Pour la soumission hors ligne**, la cotation en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}**, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 au plus tard le **03 OCT 2024** à 12 heures précises et devra porter la mention :

« Avis de Demande de Cotation n° **04** /DC/FEICOM/CIPM/2024 du **05 SEPT 2024**

Pour la réalkisation des prestations d'entretien de l'immeuble siège du FEICOM.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- **Pour la soumission en ligne**, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **03 OCT 2024** à 12 heures. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Nb Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et

constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **03 OCT 2024** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée, à l'exception du Cautionnement de Soumission.

12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par les services du Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission timbré délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considéré comme absent. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDEC). En cas de chèque-banque ou de chèque certifié, produit en lieu et place d'un cautionnement, celui-ci doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Maître d'Ouvrage. Ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrable avant la date d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que le cautionnement de soumission;
- b. de l'absence de présentation de la police d'assurance responsabilité civile ;
- c. de l'absence du cautionnement de soumission ;
- d. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- e. du non-respect de 5/6 de critères essentiels (X renvoyant au seuil de qualification des offres techniques)
- f. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- g. du non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
- h. de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture;
- i. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- j. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- k. de la non-conformité du modèle de soumission ;
- l. de la non-conformité du mode de soumission ;
- m. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- n. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la liste des matériels avec justificatifs et liste des produits ;
- la capacité financière égale ou supérieure au montant prévisionnel ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- la Méthodologie d'exécution ;
- le Délai d'exécution.

14- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **six (6) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15.Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs **Cotations** pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des **Cotations**.

17-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés et Approvisionnements**, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage.

18-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques,

bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel

aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ,et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du FEICOM

au numéro 222 235 164 / 222 231 759 et de l'ARMP au numéro

Lieu et date de signature

05 SEPT 2024

Signature, nom et cachet du Maître d'Ouvrage

Copies

- Autorité chargée des Marchés Publics ;
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CPM concerné ;
- Affichage -chrono (pour information/publication)



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE



Certifié ISO 9001

SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE

INTERNAL TENDERS BOARD

NOTICE OF QUOTATION REQUEST No 14 /DC/FEICOM/CIPM/ 2024 OF 05 SEP 2024.
FOR THE CLEANING OF THE SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE (FEICOM)
HEADQUARTERS PREMISES

1. Purpose of the Consultation

The General Manager of Special Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM) hereby launches an open invitation to tender for the cleaning of Special Council Support Fund For Mutual Assistance Headquarters premises.

2. Nature of services

The service to be carried out under this call for tender include waste sorting, cleaning and the cleaning of premises and internal courtyards, which will cover all floor surfaces, furniture, sanitary equipment internal spaces, common areas, traffic lanes and parking spaces.

3. Participation and origin

Participation in this Quotation Request shall be open to Cameroonian companies, capable of showing minimum of three (03) years in the supply of the said services and enjoying a financial capacity of CFA F equal or superior to forty-three (43, 000, 000).

4. Financing

The service which is the purpose of this Request for Quotation shall be financed by the 2023 and fommow-up budget of the Special Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM), budget line No. 61-21-20 titled "cleanness building".

5. Submission method

The submission method retained for this Request for Quotation is indicated in one of the two submission methods below:

- Online ;
- Offline ;

However, when the two possibilities are open to the bidder, he cannot use both the on line and off line bidding methods.

6. Consultation of the Request for Quotation File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in procurement and public contracts Service located at the former FEICOM's Head Office, BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 as soon as this notice is published.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform to the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm).

7. Acquisition of the Request for Quotation file

The hard copy of the file may be obtained at the *procurement and Public Contracts Service*, BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of sixty thousand (60 000) CFA francs for the purchase of the Tender File fees and in the Special Account CAS- ARMP in BICEC Branches.

It is equally possible to freely download the soft version of the Request for Quotation File (RQ) on the COLEPS or PRIDESOFT platforms, available at the addresses indicated above for the electronic version. However, the online bidding is subject to the payment of the purchase fees of the Request for Quotation File (RQF).

8- Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is CFA F forty-three million (43 000 000) TI.

9-Bid bond

Each bidder shall include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond issued by a first-rate banking institution authorised to issue bonds for public contracts, approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 14 of the Tender File, of an amount of **CFA F eight and sixty-hundred thousand (860, 000)** [It is set at 2 % of the estimated amount, all taxes inclusive, of the contract in accordance with the Order in force] and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. Failure to produce a bid bond issued by a first-rate banking institution or financial body authorised to issue bonds for public contracts, approved by the Ministry in charge of Finance shall result in the bid being rejected. A bid bond not related to the consultation concerned shall be considered absent. No bid bond submitted by a bidder during the bid opening sessions shall be admissible.

The bond must be accompanied by a consignment receipt issued by CDEC. In the case of a bank check or certified check, produce instead for a bond, said check must be transmitted to CDEC by the financial institution within at least seven working day before the tender opening date;

10-Submission of Quotations

Each quotation shall be drafted in English or French.

- **For the offline bidding**, the quotation in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such shall reach at the Procurement and Public contracts Service located at the **FEICOM's Head Office in Yaoundé (Mimboman)**, BP 718, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217, later than theat 12 pm and shall carry the inscription:

"REQUEST FOR QUOTATION NOTICE NO. **14**/RQ/FEICOM/CIPM/2024 OF **05 SEPT 2024** 2024 FOR THE CLEANING OF THE SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE (FEICOM) HEADQUARTERS PREMISES

"To be opened only during the bid-opening session".

- For online bidding, the quotation shall be forwarded by the bidder on the COLEPS platform latest the **03 OCT 2024** pm. A copy of the quotation recorded on a USB key or CD/DVD shall be forwarded in a sealed envelope with the clear and readable inscription "backup copy", added to the inscription above within the deadline set.

NB: Size and format of files

For online bidding, the maximum size of documents that will transit on the platform and representing the bidder's offer shall be the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

(The bidder shall use compression software in order to eventually reduce the size of the files to be forwarded.)

11-Opening of bids

Bids shall be opened in a single phase on the **03 OCT 2024** at 1pm by the tender board located in the former FEICOM's Head Office in his room meeting.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorised.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities for the administrative documents required shall be produced in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must not be older than three (3) months or shall be signed before the date of signature of the Quotation notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Tenders Board, the file shall be rejected.

12-Admissibility of Quotations

The administrative documents, the technical and the financial quotations must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Envelopes bearing information on the identity of the tenderer;
- Bids submitted after the closing date and time for submission;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Failure to comply with the number of copies specified in the Request for Quotation File (RQF) or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the RQF shall be declared inadmissible. Especially the absence of a stamped bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the RQF shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to the consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

13-Evaluation criteria

13.1 Eliminary criteria

The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's quotation.

The eliminary criteria include:(for information purpose)

- a. Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent other than the bid bond;
- b. Absence of presentation of an insurance policy in Civil Responsibility issued by a first rank company or by approved by Ministry of Finance (MINFI);
- c. Absence of stamped bid bond;
- d. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- e. Failure to comply with 5/6 of essential criteria;
- f. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- g. Failure to comply with the bid file format; in case on submission online;
- h. Failure to comply with the major technical specifications of the supply (to be listed)
- i. Absence of a quantified unit price in the quotation;
- j. Absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, DQE)
- k. Non-compliance with the submission model;
- l. Non-compliance with the submission method;
- m. Absence of the dated and signed Integrity Charter;
- n. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

NB: Depending on the specificity of the service, other relevant criteria may be added when drafting the Request for Quotation.

13.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will focus namely on::

- presentation of bid;
- Bidder's References;
- Materials and products list signed and dated;
- Financial capacity equal or superior than the estimated cost;
- Personnel qualification and experience;
- Execution timeframe.

14 Estimated execution period

The maximum time frame provided for by Project Owner for the execution of the services subject of this Request for Quotation is *six (6) months*. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

15-Award

The Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates.

16.Duration of the validity of Quotations

Bidders shall remain committed by their Quotations during ninety (90) days from the deadline set for the submission of Quotations.

17. Additional information

Additional information may be obtained during working hours from the procurement and public contracts Service locate at the former FEICOM 's Head Office à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4 561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 / Fax 222 231 759, Porte 11, Poste 217 or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> or any other means of electronical communication indicated by the Project Owner.

18. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the PO/DPO at 222 235 164 / 222 231 759 _____ and ARMP at _____.

Place and date of signature

Signature, name and stamp of the Project Owner or the Delegated Project Owner

Copies

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)
- ARMP ;
- Project Owner or DPO concerned, if applicable,
- Chairperson of the TB concerned ;
- Chairpersons of the CCCB, if applicable
- Posting/File (for information/publication).



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE